Collection « Travaux de l'Association Henri Capitant »

Le consommateur

Journées colombiennes

Tome LVII / 2007

Nous sommes tous des consommateurs!

Politiquement frappante, la formule, à bien y réfléchir, est non seulement économiquement imprécise mais surtout juridiquement inexacte. En effet, la qualification de consommateur répond à des critères spécifiques et emporte l'application de règles spéciales qui ont ceci de commun qu'elles dérogent au droit commun, lequel n'a donc pas vocation à régir une situation juridique dont un consommateur est un des protagonistes. Il en va ainsi, d'abord, en matière contractuelle. Les contrats que conclut un consommateur échappent, pour une très large part, aux dispositions du Code civil et sont soumis aux règles spéciales du Code de la consommation, qui n'a pas la noblesse du Code civil, mais dont le champ d'application est immense. La sécurité du consommateur, elle aussi, obéit à un régime spécifique. Les progrès techniques et scientifiques sont allés de pair avec une augmentation des risques de dommages et une aggravation des accidents de la consommation. Données qui ont conduit le législateur et le juge à renforcer la protection du consommateur en vue essentiellement de garantir sa sécurité corporelle. Dans un souci louable d'efficacité, en outre, le droit contemporain appréhende l'activité économique du consommateur sous toutes ses facettes, qu'il soit en relation avec une entreprise privée ou avec un établissement public. Comme si dans ce domaine, la frontière traditionnelle entre droit public et droit privé était sinon effacée, du moins repoussée. Enfin, c'est en matière processuelle que la spécificité du statut juridique du consommateur apparaît. Parce que l'union fait la force, il lui est notamment accordé, dans certains systèmes juridiques, le pouvoir d'agir groupé devant le juge, afin de permettre une protection collective et, donc, plus efficace.

C'est cet univers juridique pas comme les autres, dans lequel le consommateur évolue, que cet ouvrage, qui rassemble les actes du congrès international organisé en Colombie par l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française des 24 au 28 septembre 2007, a l'ambition de refléter.

Voir la table des matières au verso

NOUVEAU: Un index alphabétique pour faciliter vos recherches

Ouvrage publié avec le concours de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, le cabinet Gide Loyrette Nouel, le Conseil supérieur du notariat et l'Ordre des avocats de Paris.

Mai 2010 – ISBN 978-2-8027-2952-5, 794 pages, **78 € – Coédition : Bruylant - LB2V**

Bon de commande à retourner à LB2V SAS 4 ter rue du Bouloi, 75001 Paris – Fax : 01 42 36 01 55 – @ : n.guegan@paul-dupont.fr Je souhaite commander exemplaire(s) de l'ouvrage Le consommateur au prix de 78 € + 5 € de frais de port en France métropolitaine [+12 € Europe] [+17 € reste du monde] Nom : Adresse de livraison : Paiement à LB2V

O par virement bancaire: BNP PARIBAS RIB: 30004 00387 00010187797 20.

IBAN: FR76 3000 4003 8700 0101 8779 720.

O par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **LB2V**

TABLE DES MATIÈRES Le consommateur

Avant-propos	5
Principales abréviations	7
Rapport de synthèse par Laurent AYNÈS	. 11
LES CONTRATS DU CONSOMMATEUR	
Rapport général par Fernando HINESTROSA	. 17
Rapport belge par Christine BIQUET-MATHIEU	
Rapport brésilien par Vera Maria JACOB DE FRADERA	
Rapport bulgare par Angel SHOPOV, Tzanka TZANKOVA	. 67
Rapport chilien par Ramon Horacio DOMINGUEZ AGUILA	79
Rapport colombien par Fernando MONTOYA MATEUS et Felipe NAVIA	
Arroyo	. 89
Rapport espagnol par Pedro ROBLES LATORRE et Francisco PERTINEZ	
VILCHES	. 101
Rapport français par Philippe DUPICHOT	109
Rapport italien par Cristina AMATO	131
Rapport japonais par Michiyo MAEDA	. 151
Rapport libanais par Fady NAMMOUR	159
Rapport luxembourgeois par Bertrand CHRISTMANN	171
Rapport néerlandais par Diana DANKERS-HAGENAARS et Marco LOOS	. 183
Rapport québécois par Benoît MOORE	199
Rapport roumain par Paul VASILESCU	211
Rapport suisse par Christophe RAPIN et Pierre WESSNER	. 229
Rapport ture par Haluk BURCUOG LU, I'lhan HELVACI	. 249
Rapport vénézuelien par Sheraldine PINTO OLIVEROS	. 261
LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR	
Rapport général par Guido ALPA	273
Rapport belge par Reinhard STEENNOT	. 319
Rapport brésilien par Gustavo TEPEDINO et Anderson SCHREIBER	. 337
Rapport colombien par José Luis BENAVIDES RUSSI	. 353
Rapport espagnol par Juana MARCO MOLINA	. 363
Rapport français par Jean-Sébastien BORGHETTI	377
Rapport iranien par Goldouzian IRADJ	391
Rapport italien par Giovanna CAPILLI	. 395
Rapport japonais par Hiroyuki HIRANO	407
Rapport luxembourgeois par Myriam PIERRAT	. 415
Rapport marocain par Sanae El HAJOUI	. 431
Rapport panaméen par Ariel CORBETTI	445
Rapport néerlandais par Diana DANKERS-HAGENAARS, Marco LOOS et	
Jac Rinkes	
Rapport polonais par Mariola LEMONNIER	
Rapport québécois par Nathalie Vézina et Françoise Maniet	
Rapport roumain par Juanita GOICOVICI	
Rapport suisse par Erdem BÜYÜKSAGIS	. 503
LE CONSOMMATEUR ET LES SERVICES PUBLICS	
Rapport général par Martine LOMBARD	
Rapport belge par Catherine DELFORGE	
Rapport brésilien par Arnoldo WALD	
Rapport colombien par Luis Ferney MORENO	
Rapport espagnol par Julio González GARCÍA	
Rapport français par Rozen NOGUELLOU	
Rapport italien par Domenico SORACE et Simone TORRICELLI	
Rapport québécois par Marie-Eve Arbour et Caroline Plante	
Rannort suisse nar Claudia Liliana RODRIGUEZ ESPITA	597

LE CONSOMMATEUR ET LE PROCÈS

Rapport général par Pierre-Claude LAFOND	607
Rapport brésilien par Donaldo ARMELIN	625
Rapport bulgare par Yaroslava GERNOVA et Tzanka TZANKOVA	635
Rapport colombien par Ramiro BEJARANO et Juan Carlos HENAO	641
Rapport espagnol par Manuel Jesús MARÍN LÓPEZ	651
Rapport français par Claude BRENNER	667
Rapport hindou par David ANNOUSSAMY	681
Rapport italien par Michèle TARUFFO	
Rapport japonais par Shusuke KAKIUCHI	
Rapport luxembourgeois par Pierre RAUCHS et Beryl BRUCK	
Rapport néerlandais par Mirjam FREUDENTHAL	725
Rapport québécois par Marc LACOURSIÈRE	733
Rapport turc par Hakan PEKCANITEZ et Nur BOLAYIR	751
Index	767